



DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 juillet 2025

L'an deux-mil vingt-cinq, le 21 Juillet,

le Conseil Municipal de la commune de Martinet, dûment convoqué (selon l'article L2121-10 du CGCT) s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel PAILLUSSON, Maire.

Date de convocation

15/07/2025

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Votes

Pour : 14

Abstention : 0

Contre : 0

Date d'Affichage

22/07/2025

Étaient présents : Mr PAILLUSSON Michel, Mme MASSON Florence, Mr BRET Patrice, Mme CHEVILLON-MORNET Marie-Andrée, Mme CHARIAUD Gabrielle, Mr BOURGEOIS Laurent, Mme MORNET Evelyne, Mr GAUDIN Renaud, Mr HERBRETEAU Yann, Mr HILLAIRET Jean-François, Mr MENARD Pierre, Mme GIRAUDEAU Amandine, Mme ELINEAU Claudine, Mr GAUDIN Julien.

Excusée : Mme HERBRETEAU Joëlle

Madame ELINEAU Claudine a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : SyDEV TRAVAUX d'ECLAIRAGE (Affaire n°L.ER.138.25.001) – Rue du Jaunay et Rue des Moulins

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en complément des travaux d'effacement de réseau électrique qui doivent être réalisés Rue du Jaunay et Rue des Moulins, des travaux d'éclairage (neuf et rénovation) doivent également être réalisés.

Il présente la convention établie par le SyDEV. Le coût total des travaux s'élève à 41 750 € HT, après participation du SyDEV, reste à charge de la commune un montant de 21 166.00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- **De donner son accord pour la prise en charge de cette participation d'un montant total de 21 166.00 €**
- **Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2025**
- **Donne pouvoir à Mr le Maire pour signer la convention avec le SyDEV.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Ont signé au registre le maire et le secrétaire de séance

Pour extrait conforme

Le Maire,

Michel PAILLUSSON

Le secrétaire de séance

Claudine ELINEAU

